

Le processus de certification des employeurs est amorcé!

Ce projet est issu de la volonté de plusieurs partenaires socio-économiques du Val-Saint-François de se doter d'une stratégie pour encourager la persévérance scolaire des jeunes de la MRC. Le Programme Conciliation études-travail Val-Saint-François fait officiellement son entrée sur le territoire et entend bien se faire connaître auprès de la population, particulièrement auprès des employeurs et des étudiants.

Depuis le mois de novembre dernier, Mme Carmen Ingraham, agente de projet pour le Programme, parcourt le territoire afin de rencontrer les employeurs et les inciter à adhérer au Programme. Rappelons que le Programme Conciliation études-travail Val-Saint-François vise à soutenir les étudiants-employés dans l'établissement d'un équilibre entre leurs études et leur travail. À cet effet, nous proposons aux employeurs et aux étudiants de poser un geste concret pour la réussite éducative. Pour devenir un employeur-conciliant certifié, et ainsi avoir une visibilité médiatique et une reconnaissance publique, les critères suivants doivent être respectés par le biais d'une entente signée :

- Allouer aux étudiants-employés un horaire de travail favorisant leur réussite éducative, idéalement entre 10 et 15 heures/semaine, pour un maximum de 20 heures;
- Prévoir un horaire de travail adapté et plus particulièrement lors de la période d'examens, de travaux ou de congé;
- Valoriser la poursuite des études et l'obtention d'un premier diplôme.

De son côté, l'étudiant-employé doit s'engager à faire connaître à son employeur son horaire de cours et ses périodes d'examens et de travaux afin que ce dernier prévoit un horaire de travail adapté.

Le Programme peut compter sur le soutien de trois employeurs-ambassadeurs : à Windsor, M. Hugo Brunelle de l'entreprise Métro Brunelle; à Racine, Mme Isabelle Caron du Dépanneur J-H Martin et fils et M. Rudy Pelletier de l'entreprise Usinatech à Melbourne. Ces trois employeurs unissent leur voix afin d'inciter les entreprises du territoire à suivre leur exemple afin de nous aider à diminuer le taux de décrochage scolaire dans le Val-Saint-François et ainsi, assurer notre région d'une main-d'œuvre qualifiée en quantité suffisante pour l'avenir.

" Que ce soit un stagiaire en emploi dans une usine ou un étudiant qui travaille la fin de semaine pour gagner quelques dollars, il faut gérer ces employés en bon père de famille. La réussite éducative de nos jeunes c'est aussi notre responsabilité et ce programme peut certainement aider nos employés à mieux diplômé. En aménageant des horaires et des conditions gagnantes entre les études et le travail on s'assure de faire les efforts nécessaires comme entrepreneurs pour stimuler la relève et cela envoie un message d'encouragement à l'employé qui se sent supporté par son employeur " souligne Hugo Brunelle.

Pour plus d'information sur le Programme ou pour y adhérer en tant qu'employeur, nous vous invitons à communiquer avec Carmen Ingraham au 819 845-3769 poste 218 ou par courriel etudes-travail@val-saint-francois.com.

Consultez votre journal du 12 janvier 2011 afin de connaître la liste complète des employeurs certifiés jusqu'à ce jour dans le Val-Saint-François. Nous vous invitons aussi à visiter notre site internet au www.jechoisismonemployeur.com

employeurs ambassadeurs



Rudy Pelletier et Marie-Claude Rocheleau
« Usinatech, Melbourne »



Hugo Brunelle
« Metro Brunelle, Windsor »



Isabelle Caron et Patrice Dupont
« Dépanneur J-H Martin et Fils, Racine »